

FORMATIONS INCENDIE

FORMATION AUDIT SIGNALISATION DE SÉCURITÉ



Une visite complète et détaillée des locaux est indispensable. Le responsable de l'étude doit être accompagné par le responsable, chargé de la sécurité de l'établissement. La visite fait l'objet d'un rapport détaillé, les emplacements précis de tous les éléments conseillés sont récapitulés par nature de signalisation.

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les réglementations qui imposent la signalisation
- Adapter l'ensemble de la signalisation aux particularités de l'établissement

2. PROGRAMME DE LA FORMATION

Plans de sécurité

- Définition de la répartition entre les plans d'intervention et plans d'évacuation et leurs emplacements
- Définition des représentations graphiques possibles

Consignes de sécurité

- Définition des modèles de consignes à mettre en place : consignes générales, particulières ou spéciales,
- Définition des emplacements des consignes

Signalisation lumineuse

- Définition des emplacements où la signalisation lumineuse est nécessaire,
- Définition des produits permettant cette mise en conformité
- Etablissement d'un programme de maintenance de cette installation

Signalisation sonore

Il s'agit d'identifier les besoins de signalisation complémentaires. Exemple : produits dangereux, zones à risque d'explosion, ...

- Alarme, Alerte
- Signalisation complémentaire

Important :

les fournitures ne sont pas comprises dans notre étude.